



Collège Paul Bert
2 rue de la Liberté
91600 Savigny sur Orge
tel 01 69 05 19 17
fax 01 69 05 30 19

Savigny le 13 septembre 2018

Objet : demande de bourses en ligne

Madame, Monsieur,

La demande de bourses de collège s'effectue en ligne par le portail Sclolarité-Services, sur votre compte Education nationale.

La date limite de demande est fixée nationalement au **jeudi 18 octobre 2018**.
Tout dossier remis après la date de clôture sera refusé.

Pour effectuer cette demande, vous devez disposer :

- d'une adresse mel
- d'un compte Education nationale pour lequel un identifiant est nécessaires :
 - pour les élèves de 6° : les identifiants parents sont joints à ce courrier (à conserver précieusement).
 - pour les élèves de 5°, 4°, 3°: ces identifiants vous ont déjà été communiqués l'an dernier. Vous pourrez les retrouver en vous connectant sur le portail Sclolarité Services : <https://teleservices.ac-versailles.fr/ts>

Vous trouverez au verso de cette page une notice d'information pour vous aider dans cette démarche.

Nous mettons en ligne sur le site du collège un tutoriel concernant la connexion à Sclolarité Services.

Un simulateur de bourses est à votre disposition sur le site www.education.gouv.fr/aides-financieres-college. Vous pouvez ainsi vérifier si votre situation est susceptible d'ouvrir un droit à bourse pour votre enfant.

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer cette demande, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège.

La Principale

C BONFANTI

